

*Ce cahier des charges a pour but de préciser quelques grandes orientations.  
Seul le règlement officiel du concours fait foi pour la définition de l'épreuve.*

## **Cahier des charges de l'épreuve écrite**

### **Physique B - Partie Chimie**

#### **Objectif**

L'objectif de ces épreuves est d'évaluer en premier lieu la connaissance du cours et la maîtrise des compétences. En second lieu il pourra être fait appel à une réflexion plus approfondie dans le respect des contenus du programme. En outre il pourra être fait appel à des capacités d'analyse expérimentale, des extractions de données à partir de documents expérimentaux ainsi qu'à la compréhension d'une situation par l'analyse d'un document.

Les sujets seront progressifs et constitués de parties largement indépendantes.

#### **Organisation**

Comme pour toutes les épreuves, des équipes de poseurs de sujet, de sujet de secours et de cobayeurs avec à leur tête un coordonnateur (qui pourra faire partie des équipes) sont constituées.

#### **Contenu de l'épreuve**

Le sujet porte sur une ou des thématiques concrètes. Tous les domaines des rubriques relatives à la chimie du programme de PTSI et de PT sont susceptibles d'être abordés.

Les questions posées pourront être de différentes natures :

- questions de cours ;
- mise en équation d'une situation physique ;
- résolution mathématique simple ;
- commentaire des résultats obtenus ;
- commentaire et/ ou exploitation d'une solution fournie sous forme analytique ou numérique ;
- exploitation de données expérimentales, en particulier de diagrammes fournis ;
- compréhension d'un document.

Les calculatrices sont interdites, pour autant les calculs numériques auront toute leur importance. Ceux-ci seront faits avec un ou deux chiffre(s) significatif(s) (selon la consigne fournie) ou au moyen de résultats fournis dans le texte.